

DEPARTEMENT DE LA DROME

MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie

26300 CHARPEY

Tel : 04.75.59.80.55

@ mairie-de-charpey@orange.fr

AFFICHE DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Charpey se réunira, en séance ordinaire à la mairie

le Vendredi 20 mars 2020, à 18 heures 00.

Objet de la réunion

ORDRE DU JOUR :

- 1 Election du maire ;
- 2 Détermination du nombre d'adjoints ;
- 3 Election des adjoints ;
- 4 Désignation des deux représentants au S.D.E.D. ;
- 5 Lecture « Charte de l'élu local » ;

Fait à Charpey, le 16 mars 2020

Le Maire

